



Union des Villes et
Communes de Wallonie asbl
Fédération des CPAS



Association de la Ville et des
Communes de la Région de
Bruxelles-Capitale
Section CPAS
Vereniging van de Stad en de
Gemeenten van het Brussels
Hoofdstedelijk Gewest
Afdeling OCMW



AFDELING
OCMW's



Vos ref.:

Nos ref.: CE/MC/RC/swe/cb/2015-001/b

Vos corresp.: (UVCW) Sabine WERNERUS 081.24.06.50
(VVSG) Piet VAN SCHUYLENBERGH 02.211.55.27
(AVCB) Marie WASTCHENKO 02.238.51.56

Annexe: /

Madame Marie-Christine Marghem
Ministre de l'Energie, de l'Environnement et
du Développement durable
Rue de la Loi, 51
1040 Bruxelles

Bruxelles, le 8 janvier 2015

Madame la Ministre,

Concerne : le gel du Fonds gaz-électricité (loi du 4 septembre 2002)

Comme suite à l'accord du gouvernement fédéral 2014-2019 évoquant l'évaluation du Fonds gaz-électricité ainsi que la décision du Conseil des Ministres du 11 décembre dernier relative au gel dudit Fonds, nous vous adressons la présente.

Depuis 2002, le Fonds gaz-électricité permet aux CPAS d'œuvrer à la guidance, à l'aide sociale financière et à la prévention dans le cadre de la fourniture d'énergie aux personnes les plus démunies.

Acteurs de première ligne pour les ménages en situation de précarité énergétique, les CPAS sont effectivement de plus en plus sollicités pour fournir une aide financière, un soutien administratif et/ou un accompagnement à domicile.

En 2013, le Fonds gaz-électricité a soutenu le travail de lutte contre la précarité énergétique de plus de 850 équivalents temps plein en Belgique et a permis d'intervenir dans l'apurement de factures impayées des bénéficiaires mais aussi de prendre des mesures préventives pour un montant de plus de 16 millions d'euros.

A l'heure où s'ouvre une réflexion autour de l'évaluation du Fonds gaz-électricité et du Fonds social chauffage, nous vous sollicitons afin d'obtenir un rendez-vous. Celui-ci nous permettra de rendre compte du travail effectué sur le terrain et d'échanger, le cas échéant, autour de vos propositions.

Nous sommes bien entendu à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

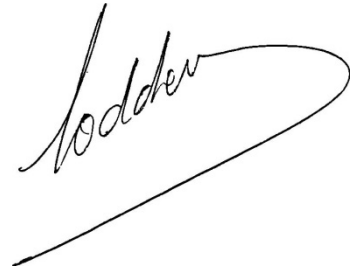
Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, en l'expression de notre considération distinguée.



Claude EMONTS,
Président de la Fédération
des CPAS de l'Union
des Villes et Communes
de Wallonie



Michel COLSON,
Président de la Section CPAS
de l'Association de la Ville et des
Communes de la Région de
Bruxelles-Capitale



Rudy CODDENS,
Voorzitter van de Afdeling
OCMW's van de Vereniging van
Vlaamse Steden en Gemeenten

Une copie du présent courrier est envoyée à :
Charles Michel, Premier Ministre ;
Willy Borsus, Ministre de l'Intégration sociale ;
Elke Sleurs, Secrétaire d'Etat à la Lutte contre la Pauvreté.